

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 SEPTEMBRE 2019

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes

Le treize septembre deux mil dix-neuf à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur BONNET Pierre, Maire.

Présents : BONNET Pierre – MAUPLIN Louis - THOMASSET Christiane – MOUSSERIN Jean-Luc – DESSALCES Jean-Claude – LEROUX Richard – AUGER Patrick – POTIER Nathalie - TRAVICHON Daniel - HENRY Elisabeth lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absent excusé : BLANCHET Patrick

Secrétaire de séance : AUGER Patrick

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

VICHY COMMUNAUTE

Le Conseil Municipal a pris part au débat sur les orientations générales du Règlement Local de Publicité intercommunal et décidé d'intégrer les parcelles de terrain acquise auprès de Vichy Communauté situées sur la rue de la Prat et l'impasse de la Prat, dans la zone industrielle du Coquet ; le tableau de classement de la voirie est modifié.

REVITALISATION DU CENTRE BOURG

Le Conseil Municipal, suite à sa décision d'acquérir le bâtiment à usage de café-restaurant, décide de lancer la consultation en vue de retenir un maître d'œuvre et autorise le Maire à solliciter les subventions nécessaires au financement de ce projet. Il est également évoqué la possibilité de proposer la candidature de la commune à l'initiative 1 000 Cafés.

Fait à SEUILLET, le 18 Septembre 2019

Le Maire,
BONNET Pierre

